

Paul Giguet SAS : une nouvelle direction, de grands projets mûrement élaborés par la nouvelle direction.

Paul Giguet a débuté en 1973 son activité artisanale de charpentier. Son savoir-faire et sa ténacité lui ont permis de développer rapidement la structure. En 1987, naît la SARL Paul Giguet qui sera transformée en SAS en 2004. L'entreprise est spécialisée dans les travaux de charpente, couverture, zinguerie, ossature bois destinés essentiellement aux promoteurs privés et institutionnels, marché du neuf ou rénovation. Elle jouit d'une excellente implantation, spécialisée en fabrication de charpentes spécifiques et travail en altitude. Le projet de retraite a amené Paul Giguet à faire appel à Philippe Navaux par le biais de Transactions des Alpes afin de mener à bien son projet de transmission.

La recherche d'un successeur est délicate. Les repreneurs doivent à la fois posséder des qualités de gestionnaire, la fibre technique, commerciale, la volonté d'entreprendre, être aptes à diriger une équipe et disposer de moyens financiers à la hauteur de leurs projets.

Déjà implantés familialement dans la sylviculture et la 1re transformation du bois, Philippe Plessy et Valérie Rousseau constituent le tandem idéal pour aborder ce challenge. Ils possèdent tous deux une solide formation et une expérience particulièrement riche dans la restructuration d'entreprises en difficultés financière, organisationnelle qu'industrielle.



Leur projet : développer de manière importante l'activité et l'effectif dans les prochaines années. Le personnel polyvalent, hautement qualifié, le matériel performant de l'entreprise, ses locaux, sa surface de stockage permettent une croissance sereine. Le positionnement géographique de l'entreprise est idéal, proche des bassins d'approvisionnement, des sous-traitants, des nœuds autoroutiers et des bassins de développement étrangers. Le marché de la construction bois est en plein essor (progression de 50% depuis 2001)

Philippe Plessy et Valérie Rousseau veulent diversifier leur activité en abordant ce créneau de la construction et promotion de maisons individuelles bois. Ils travaillent à la mise au point d'un système constructif innovant en termes de délais de livraison clés en mains.

Actuellement seulement 12% des maisons individuelles et 20% des extensions sont construites en bois. Les considérations écologiques actuelles plaident vers cette orientation.

L'avenir s'avère hautement porteur pour l'entreprise savoyarde.

Transactions des Alpes

Cabinet d'affaires spécialisé en transmission d'entreprises

04 50 44 83 46 - 06 81 67 26 94

info@transactionsdesalpes.fr - www.transactionsdesalpes.fr